

vrait, sous la seule réserve de sa responsabilité envers le Parlement et sans égard pour tout engagement antérieur, jouir d'une complète liberté d'agir selon qu'il le jugera utile d'après les nécessités du moment.

Mes ministres demanderont donc au peuple, par un plébiscite, de la dégager de toute obligation résultant d'engagements du passé et de nature à restreindre les méthodes de recrutement pour le service militaire.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à pourvoir, sur une échelle sans précédent, au financement de l'expansion et de l'entretien des forces armées du Canada et de la production de matériel de guerre.

Vous serez appelés à prendre des dispositions pour donner suite à des accords avec les provinces en vue de faciliter la mobilisation méthodique et équitable des ressources financières du pays jusqu'à l'extrême limite de ses moyens.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai la conviction que le peuple canadien ne faillira pas, sous quelque rapport que ce soit, à ses graves responsabilités. A l'heure actuelle, quand le monde a tellement besoin de perspicacité et de sagesse, je prie le Dieu tout-puissant de guider et bénir vos délibérations.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

La Chambre des communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

## BILL DES CHEMINS DE FER

### PREMIÈRE LECTURE

Bill A, Loi concernant les chemins de fer.—  
Le très honorable M. Dandurand.

### ÉTUDE DU DISCOURS DE SON EXCELLENCE

Sur motion du très honorable M. Dandurand, il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit mis à l'étude mardi prochain.

### COMITÉ DES ORDRES PERMANENTS ET DES PRIVILÈGES

Le très honorable M. DANDURAND propose:

Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

(La motion est adoptée.)

### COMITÉ DE SÉLECTION

Le très honorable M. DANDURAND propose:

Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables séna-

teurs Ballantyne, Beaubien (Montarville), Buchanan, Copp, Haig, Little, Sinclair, White, et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

(La motion est adoptée.)

### LE T. H. WINSTON CHURCHILL

MOTION COMPORTANT L'INSERTION DE SON DISCOURS AU COMPTE RENDU OFFICIEL

Le très honorable RAOUL DANDURAND: Honorables sénateurs, avec le consentement des honorables membres du Sénat, je présente la motion suivante:

La Chambre décide que le discours prononcé par le très honorable M. Winston S. Churchill, premier ministre de la Grande-Bretagne, devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, en la Chambre des communes, le 30 décembre 1941, soit inséré aux débats du Sénat et figure au compte rendu de notre Parlement.

Je présente cette motion, en tous points semblable à celle que l'autre Chambre a adoptée à l'unanimité, parce que nous avons assisté à cette réunion au même titre que les Communes, bien qu'elle ait eu lieu dans son enceinte.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Honorables sénateurs, j'appuie avec plaisir cette motion.

(La motion est adoptée.)

Une réunion des membres du Sénat et de la chambre des communes a eu lieu dans l'enceinte de la Chambre des communes, à Ottawa le mardi 30 décembre 1941, à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence de l'honorable James Allison Glen, Orateur de la Chambre des Communes.

M. l'ORATEUR: Votre Altesse Royale, Monsieur Churchill, honorables membres du Sénat et de la Chambre des Communes, Mesdames, Messieurs, je prie le Très Honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, de présenter le Très Honorable Winston Churchill, Premier Ministre de Grande-Bretagne.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre du Canada): Monsieur l'Orateur, honorables membres du Sénat et de la Chambre des communes, au nom du Gouvernement et du peuple du Canada, j'ai cet après-midi l'honneur de renouveler les expressions de bienvenue que le très honorable Winston Churchill, premier ministre de la Grande-Bretagne, a déjà reçues de toutes les parties de notre pays.

Je désire présenter à M. Churchill les remerciements du pays tout entier pour la visite qu'il nous fait en ce moment. Je le remercie également d'avoir si aimablement consenti, pendant son séjour dans notre capitale, à